

Sommaire

Actualités du MMAISP

L'AIP offre sa tribune au ministre Raymonde Goudou Coffie

Le Sursaut - jeudi 14 novembre 2019

Fonctionnaires

Un code de déontologie des agents du public en préparation

Fraternité Matin - jeudi 14 novembre 2019

Le personnel administratif en grève illimitée

Le Nouveau Réveil - jeudi 14 novembre 2019

Société

Banque Atlantique, première banque de la sous-région à proposer la carte de prestige World Elite de mastercard

L'Inter - mercredi 13 novembre 2019

La BCP et MasterCard lancent une nouvelle carte magnétique à Abidjan

libe.ma - jeudi 14 novembre 2019

Politique

Communiqué du Conseil des Ministres du mercredi 13 novembre 2019

Fraternité Matin - jeudi 14 novembre 2019

Le gouvernement reprend le contrôle de l'institution

Fraternité Matin - jeudi 14 novembre 2019

Siandou Fofana offre un cocktail de tradition et de modernité à Agnibilékrou

Le Sursaut - jeudi 14 novembre 2019

Henri Niava appelle à une insurrection des populations contre le Rhdp, Akossi Bendjo répond

L'Intelligent d'Abidjan - jeudi 14 novembre 2019

Ça chauffe très fort autour de Ouattara

Soir Info - jeudi 14 novembre 2019



PROMOTION DE LA POLITIQUE DE MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION

L'AIP offre sa tribune au ministre Raymonde Goudou Coffie



Modernisation de l'Administration : quelles avancées ? C'est à cette importante question que l'Agence Ivoirienne de presse (AIP) invite ce jeudi, le Dr Raymonde Goudou Coffie à répondre, en sa qualité de ministre de la Modernisation de l'Administration et de l'Innovation du Service Public. Ce media d'Etat, très important dans la promotion des actions du gouvernement dans le cadre du développement socio-économique, grâce à une information de proximité qui relaie à la fois les actes de l'exécutif et lui fait remonter les préoccupations des populations paysannes, veut faire un focus sur les programmes et projets au cœur de la politique de modernisation de l'Administration. Et dont les résultats contribuent à améliorer le cadre de vie des citoyens et la qualité de services pour les usagers-clients. Cette problématique sera débattue autour de trois axes précis : les acquis de la mise en œuvre de la politique de modernisation de l'Administration, les défis liés à l'exécution de ladite politique et les perspectives pour que cette administration moderne, modèle, efficace,

performante et centrée citoyen soit. Le Dr Raymonde Goudou Coffie montrera par des actes comment le gouvernement qui veut faire de la Côte d'Ivoire, un pays émergent s'efforce au quotidien de le doter d'une administration des plus efficace, des plus moderne, des plus transparente et performante. Dans le seul but d'offrir des services de qualité à la hauteur des enjeux du développement et des attentes des populations. IL est vrai qu'au regard des problématiques qui minent l'administration ivoirienne, les citoyens n'apprécient pas toujours à leur juste valeur les avancées notables et même tangibles enregistrées et qu'ils continuent à tort ou à raison de formuler de nombreux griefs à l'encontre de leur administration. Cette tribune et les différents permettront à tous de comprendre que demain il fera jour pour l'administration ivoirienne et surtout pour ses usagers/clients. Dont la satisfaction des besoins est prise en compte par de nombreux projets innovants initiés et exécutés par le ministère de la Modernisation de l'Administration et de l'Innovation du Service Public. Ce ministère, avec la plateforme électronique de l'Observatoire du Service public, le portail du citoyen dénommé Miliè commence déjà à s'installer dans les habitudes des ivoiriens. D'autant que cet outil interactif dédié à l'utilisateur/ client a pour but de recevoir les requêtes des citoyens, d'en assurer le traitement ainsi que le suivi. Cet outil permet d'évaluer le taux de satisfaction ou non desdits citoyens. La modernisation de l'Administration est une œuvre de longue haleine. Pour ce faire ce processus face à l'évolution des besoins de notre société, devant les impacts de la mondialisation et des évolutions technologiques, qui sont de réels défis, doit dans sa démarche s'inscrire dans une approche proactive et une vision commune et intégrée pour une réforme globale. Afin de contribuer à réaliser son principal but : l'amélioration des conditions de vie des citoyens.



Dabou / Le ministère de la Fonction publique a organisé un atelier, du 13 au 14 novembre, à Dabou, autour du thème « instituer un code de déontologie et une charte d'éthique de l'ensemble des agents des services publics ».

Un code de déontologie des agents du public en préparation

Le ministère de la Fonction publique a organisé un atelier, du 13 au 14 novembre, à Dabou, autour du thème « instituer un code de déontologie et une charte d'éthique de l'ensemble des agents des services publics ». À la cérémonie d'ouverture, Moussa Diabaté, directeur de cabinet adjoint dudit ministère, a souligné la nécessité de mettre l'accent sur la culture professionnelle et la moralisation des agents. Selon lui, cet objectif ne peut être atteint sans l'intégration de la discipline et la culture du résultat. C'est pourquoi, le ministre Issa Coulibaly, chargé de mettre en relief les réformes de la politique du gouvernement dans le secteur de la Fonction publique, approuve la tenue de cet atelier. « L'administration publique joue un rôle prépondérant dans le développement d'un pays. C'est pourquoi les nouveaux défis passent par la construction d'une administration performante et compétitive capable de répondre avec célérité et efficacité aux attentes des usagers du service public qui sont de plus en plus exigeants ». Selon le directeur de cabinet adjoint, il s'agit d'intégrer les valeurs éthiques et morales en phase avec les missions assignées aux agents. Pour Yapi Claude, secrétaire général de préfecture, tout ce qui concourt à la crédibilité des agents du secteur public est à encourager. C'est pourquoi, il ajoutera que l'établissement du code de déontologie est un moyen visant à rassurer les usagers. Traoré Flavien, président du comité d'organisation, a souligné que cet atelier intervient dans le cadre de la réalisation de l'axe 6 de la réforme des finances publiques intitulé « dispositifs de contrôle et d'audit interne et externe ». Selon lui, le ministre veut atteindre des objectifs d'efficacité et de productivité dans l'administration publique. « Il convient de prendre en compte la dimension éthique et morale. Cette approche vise à bâtir une administration publique au service du développement économique et social ». Sur proposition de l'inspection générale, un comité scientifique regroupant des membres de plusieurs ministères a été mis en place. Ainsi ledit comité a repris les projets de code de déontologie et de charte d'éthique des agents des services publics de l'atelier de décembre 2018 organisé par le ministère de la Fonction publique et le secrétariat national au renforcement des capacités. Ce code a été actualisé pour en faire un document de travail devant permettre aux participants à cette rencontre (représentants des secteurs public et privé, de partenaires...) de faire de nouvelles recommandations.

CHRISTIAN DALLET

Enseignement supérieur / Les agents administratifs du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique observent une grève débutée, hier mardi et ce, jusqu'à la satisfaction de leur revendication qui se résume au paiement de leur prime.

Le personnel administratif en grève illimitée



Dr Mabri Toikeusse, ministre de l'Enseignement supérieur.

Les agents administratifs du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique observent une grève débutée, hier mardi et ce, jusqu'à la satisfaction de leur revendication qui se résume au paiement de leur prime. Selon le porte-parole des syndicats, KOFFO Eric « malgré les colossales ressources financières générées, le personnel n'en bénéficie pas. Pourtant, il existe un arrêté qui lui donne droit aux primes sur ces ressources financières générées. Il s'agit de l'arrêté N° 81 MEF DGTCP

RGF-CE du 22 février 2010 portant création d'une régie d'avances auprès de la direction des affaires administratives et financières du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. En dépit de tout cela, l'autorité de tutelle refuse de donner ce qui revient de droit aux agents par la non-signature de l'arrêté portant instauration des primes au profit des agents de l'administration centrale. Jusqu'à présent, nous n'arrivons pas à comprendre cette attitude méprisante ». Et de préciser que « le paiement de la prime que nous revendiquons ne se fera pas à partir de fonds logés dans les caisses de l'Etat. Ce qui nous revient de droit est tiré des ressources financières propres de l'administration centrale qui totalise une cinquantaine d'activités lucratives. Au nombre de ces activités génératrices de ressources, il y a les préinscriptions en ligne des nouveaux bacheliers, les inscriptions en ligne des candidats au BTS, les frais liés aux soutenances, à l'ouverture des établissements supérieurs privés, à l'ouverture des filières, les fonds générés par la direction de l'orientation et des bourses, la cagnotte des 10% des frais d'inscription des étudiants liés à la concession de service public, pour ne citer que ces activités ». Pour le personnel administratif, Bien entendu, « ces multiples entrées d'argent au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique se chiffrent en milliards de francs CFA. Même si 40% de ces recettes reviennent juridiquement au Trésor de Côte d'Ivoire, les 60% restants sont reversés dans les caisses de l'administration centrale. Les agents qui travaillent à produire cette manne financière annuelle en sont curieusement exclus, en dépit de l'existence de l'arrêté du 22 février 2010 ; il y a visiblement une violation flagrante de nos droits que nous contestons avec la dernière énergie. Où va tout cet argent amassé ? Tout porte à croire qu'il y a une mafia au sein de ce Ministère qui spolie les agents impunément » dénoncent-ils. Prenant l'opinion à témoin, Les agents de l'administration centrale du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique se disent très en colère. Et pour cause, « pendant que la "maison" brûle, le Ministre Mabri Toikeusse ne trouve rien d'autre à faire que de se réjouir, au cours des nombreuses cérémonies d'hommage à sa personne, en ignorant royalement nos souffrances » a pesté Koffo Eric.

JEAN PRISCA

Banque Atlantique, filiale du groupe Banque centrale populaire (Bcp) complète sa gamme de cartes haut de gamme avec le lancement de la World Elite, une carte d'exception offrant des services et garanties exclusifs, en partenariat avec mastercard...

Banque Atlantique, première banque de la sous-région à proposer la carte de prestige World Elite de mastercard



Des membres du gouvernement ivoirien ont pris part à la présentation de la carte de prestige World Elite de Banque Atlantique. (Ph. DRI)

Banque Atlantique, filiale du groupe Banque centrale populaire (Bcp) complète sa gamme de cartes haut de gamme avec le lancement de la World Elite, une carte d'exception offrant des services et garanties exclusifs, en partenariat avec mastercard, une première en Afrique subsaharienne. La cérémonie de lancement s'est déroulée à Abidjan, le vendredi 8 novembre 2019 en présence de Mme Raymonde Goudou, ministre de la Modernisation de l'Administration et de l'Innovation du service public, Souleymane Diarrassouba, ministre du Commerce et de l'Industrie, Kamal Mokdad, directeur général de la Bcp et de l'International, Habib Koné, directeur général d'Atlantic business international (Abi), Ahmed Benlafkih, directeur général adjoint en charge du Retail d'Abi, Arsène Coulibaly, directeur général de banque Atlantique Côte d'Ivoire et Arn Vogels, directeur régional pour l'Afrique subsaharienne francophone de mastercard. La carte de prestige World Elite de mastercard se distingue grâce à ses services haut de gamme et exclusifs. Elle donne accès à des plafonds de retraits et de paiements élevés et personnalisables, utilisables dans le monde entier à travers le réseau international mastercard, soit plus de 36 millions de points d'acceptation implantés dans plus de 210 pays et 2 millions de distributeurs de billets. Le titulaire de cette carte premium bénéficiera des services et privilèges à savoir, l'accès illimité avec un invité à plus de 1000 salons d'aéroport Loungekey dans plus de 520 villes et 140 pays, l'assistance d'urgence partout dans le monde, en particulier, l'octroi d'une carte de dépannage en cas de perte ou la mise à

disposition de fonds en de-vises. Des tarifs privilégiés sont également accordés au porteur de la World Elite par des partenaires de mastercard notamment voyagistes, acteurs de référence dans le domaine de location de véhicules, services de shopping et de bien-être. En outre, un service de conciergerie unique, inspiré des plus grands hôtels permet aux seuls titulaires de la carte de prestige World Elite, de vivre des expériences mémorables. De plus, World Elite de mastercard offre des garanties d'assurances et assistance étendues. Assurance, assistance, privilèges, tout est fait pour garantir le confort du client à travers cette offre inédite en Afrique subsaharienne, illustrant la volonté de Banque Atlantique de proposer à sa clientèle, des solutions de paiement qui répondent aux exigences les plus élevées en matière de confort et de raffinement.



Banque Atlantique, filiale du groupe marocain Banque Centrale Populaire (BCP), a lancé en partenariat avec MasterCard, la carte bancaire "World Elite" offrant des services et garanties "exclusifs" en Afrique subsaharienne.

La BCP et MasterCard lancent une nouvelle carte magnétique à Abidjan



Banque Atlantique, filiale du groupe marocain Banque Centrale Populaire (BCP), a lancé en partenariat avec MasterCard, la carte bancaire "World Elite" offrant des services et garanties "exclusifs" en Afrique subsaharienne. "Banque Atlantique complète sa gamme de cartes haut de gamme avec le lancement de la World Elite, une carte d'exception offrant des services et garanties exclusifs, en partenariat avec MasterCard, une première en Afrique subsaharienne", apprend-on auprès de la filiale de la BCP. Cette nouvelle carte donne accès à des plafonds de retraits et de paiements élevés et personnalisables, utilisables dans le monde entier à travers le réseau international MasterCard, soit plus de 36 millions de points d'acceptation implantés dans plus de 210 pays et 2 millions de distributeurs de billets.

Le titulaire de cette carte premium bénéficiera des services et privilèges, à savoir l'accès illimité avec un invité à plus de 1.000 salons d'aéroport Loungekey dans plus de 520 villes et 140 pays, l'assistance d'urgence partout dans le monde, en particulier l'octroi d'une carte de dépannage en cas de perte ou la mise à disposition de fonds en devises, rapporte la MAP.

Des tarifs privilégiés sont également accordés au porteur de la "World Elite" par des partenaires de MasterCard notamment des voyagistes, acteurs de référence dans le domaine de location de véhicules, services de shopping et de bien-être.

En outre, un service de conciergerie unique, inspiré des plus grands hôtels permet aux titulaires de la carte World Elite, de vivre des expériences mémorables. De plus, World Elite de MasterCard offre des garanties d'assurances et assistance étendues.

La cérémonie de lancement de cette carte s'est déroulée,

récemment à Abidjan, en présence de la ministre ivoirienne de la Modernisation de l'administration et de l'Innovation du service public, Mme Raymonde Goudou, et de son collègue au Commerce et à l'Industrie, Souleymane Diarrassouba.

La cérémonie s'est également tenue en présence de Kamal Mokdad, DG de la BCP en charge de l'International, Habib Koné, DG d'Atlantic Business International (ABI), Ahmed Benlafkih, DG adjoint en charge du Retail d'ABI, Arsène Coulibaly, DG de Banque Atlantique Côte d'Ivoire et Arn Vogels, Directeur Régional pour l'Afrique subsaharienne francophone de MasterCard.

Banque Atlantique est le 3ème plus grand groupe bancaire de la zone UEMOA (Union économique et monétaire ouest-africaine) en termes de parts de marché. Elle est présente dans les huit pays de l'espace UEMOA : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo.

Communiqué du Conseil des Ministres du mercredi 13 novembre 2019

Conseil des ministres

Lutte contre la pauvreté
Les filets sociaux s'étendent à toute la Côte d'Ivoire en 2020

Carte nationale d'identité
Le décret déterminant les conditions d'obtention adopté
Pétrole et énergie
Création d'une école au sein de l'Inphb

Lutte contre le travail des enfants



Le mercredi 13 novembre 2019, un Conseil des Ministres s'est tenu de 10h00 à 12h40, au Palais de la Présidence de la République à Abidjan, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République, Chef de l'Etat.

L'ordre du jour de cette réunion comportait les points suivants :

A/-Mesures Générales

- Projets de loi

- Projets de décrets

B/-Mesures Individuelles

C/-Communications

D/-Divers

A/- MESURES GENERALES

PROJETS DE LOI

1- Au titre du Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme;

Le Conseil a adopté un projet de loi modifiant la loi n° 63-527 du 26 décembre 1963 portant fixation des peines applicables à certaines infractions commises en matière de police de la circulation.

Ce projet de loi modificatif vise à étendre les pouvoirs du juge relativement à la mise en œuvre des mesures d'annulation du permis de conduire des conducteurs qui, par leur légèreté ou leur insouciance, causent des morts et des blessés graves parmi les usagers de la route. Il permet, en effet, au juge de prononcer, en raison de son

appréciation souveraine des circonstances de l'accident, l'annulation du permis de conduire du conducteur condamné pour homicide ou blessures involontaires commis à l'occasion de la conduite d'un véhicule.

2- Au titre du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique;

Le Conseil a adopté un projet de loi portant organisation et fonctionnement de l'Ordre National des Médecins de Côte d'Ivoire.

Ce projet de loi réorganise, au mieux, l'Ordre National des Médecins de Côte d'Ivoire tout en intégrant les exigences communautaires de l'UEMOA relatives à la libre circulation et au droit d'établissement des médecins au sein de cet espace communautaire. Il répond également à la mise en place de la CMU, qui introduit un nouveau système de prise en charge médicale nécessitant une adaptation de la législation en vigueur en la matière. Ainsi, ce projet de loi organise, conformément au découpage des Districts sanitaires existants, des Conseils régionaux de l'Ordre des Médecins, en lieu et place des Conseils Départementaux qui se sont avérés peu fonctionnels.

En outre, il offre, à condition de réciprocité, la possibilité aux médecins de la région Ouest-africaine issus des pays de l'UEMOA et de la CEDEAO de circuler librement et de s'établir, dans notre pays, après obtention de leur inscription aux tableaux de l'Ordre.

PROJETS DE DECRETS

1- Au titre du Ministère des Affaires Etrangères, en liaison avec le Ministère de l'Economie et des Finances;

Le Conseil a adopté un décret portant ratification de l'Accord de Promotion et de Protection réciproques des Investissements entre le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire et le Gouvernement de l'Etat du Qatar signé le 17 septembre 2018.

Cet accord vise à renforcer la coopération économique et financière entre la Côte d'Ivoire et l'Etat du Qatar sur la base du principe d'égalité et du gain mutuel. La ratification de cet accord permettra d'attirer davantage d'investissements qataris vers notre pays et de faire bénéficier aux opérateurs économiques ivoiriens des potentialités économiques du Qatar.

2- Au titre du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, en liaison avec le



Le Conseil des ministres a adopté, hier, le décret qui détermine... (PH: HONORE BOSSON)

Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme, le Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile, le Ministère de l'Economie et des Finances et le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat;

Le Conseil a adopté un décret portant modalités d'application de la loi n° 2019-566 du 26 juin 2019 instituant une Carte Nationale d'Identité Biométrique.

Ce décret détermine les conditions d'obtention et les spécifications techniques de la nouvelle carte nationale d'identité ivoirienne ainsi que les actes de la vie civile pour lesquels elle est exigée. Il précise que la Carte Nationale d'Identité Biométrique est délivrée pour une durée de 10 ans par l'organisme en charge de l'identification, en l'occurrence l'Office National de l'Etat Civil et de l'Identification, aux citoyens ivoiriens âgés de 16 ans et plus. Toutefois, les Ivoiriens âgés de 05 ans au moins peuvent également bénéficier d'une carte nationale d'identité à la condition de produire, en plus des pièces ordinaires, une autorisation écrite du parent ou du tuteur légal et un justificatif de domicile de ceux-ci. Globalement, il convient d'indiquer que les conditions d'établissement de la carte nationale d'identité biométrique, les documents à produire ainsi que les actes de la vie civile pour lesquels elle est exigée, restent inchangés au regard des dispositions antérieures.

3- Au titre du Ministère du Pétrole, de l'Energie et des Energies Renouvelables, en liaison avec le Ministère de l'Economie et des Finances et le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat;

Le Conseil a adopté un décret portant approbation de l'Avenant n°5 à la Convention de Concession pour le développement d'une centrale électrique au gaz naturel à Azito.

Cet Avenant modifie notamment les mécanismes de garantie des paiements de l'Etat et prend en compte la mise en place de la version « MXL2 upgrade » des turbines des phases 1 et 2 de la Centrale. L'installation du MXL2 permettra d'augmenter la production de 30 MW supplémentaires.

B/- MESURES INDIVIDUELLES

1- Au titre du Ministère de l'Economie Numérique et de la Poste;

Le Conseil a donné son accord en vue de la nomination de

Monsieur Diakité Coty Souleymane en qualité de Président de l'Autorité de Régulation des Télécommunications/TIC de Côte d'Ivoire (ARTCI).

2- Au titre du Ministère de l'Equipement et de l'Entretien Routier;

Le Conseil a donné son accord en vue de la nomination de Monsieur Djédjé Bagnon en qualité de représentant du Président de la République au Conseil d'Administration du Fonds d'Entretien Routier (FER).

3- Au titre du Ministère de la Communication et des Médias;

Le Conseil a donné son accord en vue du renouvellement partiel du Conseil de la Commission d'Accès à l'Information d'intérêt public et aux Documents Publics, en abrégé CAIDP.

Ainsi, sont nommés membres du Conseil de la CAIDP :

- Madame KEKEMO née TANOAH Affoua Habiba, Conservateur Principal des Archives, représentant le Premier Ministre ;

- Honorable KONE Zana Moussa, Député, représentant le Président de l'Assemblée Nationale ;

- Monsieur Cédric Tidiane DIARRA, Conseiller Technique chargé des Relations Publiques au Cabinet du Ministre d'Etat, Ministre de la Défense, représentant le Ministre d'Etat, Ministre de la Défense ;

- Maître BAGUY Landry Anatase, Avocat, représentant le Barreau ;

- Monsieur Drissa SOULAMA, Coordonnateur national du Forum de la Société Civile de l'Afrique de l'Ouest section Côte d'Ivoire (FOSCAO-CI), représentant les Organisations de Défense des Droits de l'Homme ;

- Monsieur KARAMOKO Bamba, Journaliste professionnel, Président de l'Union des Radios de Proximité de Côte d'Ivoire (URPCI), représentant les Organismes Professionnels des Médias.

C/- COMMUNICATIONS

1- Au titre du Ministère des Affaires Etrangères, en liaison avec le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique;

Le Conseil a adopté une communication relative à la participation de la Côte d'Ivoire au 5e Rassemblement mondial du Mouvement pour le renforcement de la Nutrition (SUN) qui s'est tenu du 03 au 05 novembre 2019 à Katmandou, au Népal.

Une délégation, conduite par le Vice-Président de la République, a pris part à cette importante rencontre articulée autour des orientations stratégiques de la 3e phase du Mouvement SUN, prévue sur la période 2021-2025. Le Vice-Président de la République, invité d'honneur de la rencontre, en reconnaissance des progrès réalisés par la Côte d'Ivoire, a rappelé à l'occasion des travaux, l'engagement politique et les efforts budgétaires du Gouvernement déployés pour soutenir durablement l'alimentation et le développement de la petite enfance. En



Le Premier ministre, Amadou Gon Coulibaly, à son entrée dans la salle du Conseil des ministres. (PH: HONORÉ BOSSON)

outre, le Vice-Président de la République a réaffirmé les engagements de l'Etat ivoirien pris à New York pour le sommet prochain de Tokyo en 2020 et a pris de nouveaux engagements pour la 3e phase du mouvement. A cet effet, notre pays s'est engagé, notamment, à renforcer la focalisation du Mouvement SUN sur la période des 1 000 premiers jours de vie en Côte d'Ivoire et dans la sous-région, avec un focus sur l'allaitement. Dans cette dynamique, le Vice-Président de la République a accordé, en marge des travaux, plusieurs audiences à l'issue desquelles, il a pu obtenir l'assurance de partenaires techniques et financiers importants dont la JICA et l'USAID de poursuivre leur coopération avec notre pays et d'accompagner le Gouvernement.

2- Au titre du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, en liaison avec le Ministère du Pétrole, de l'Energie et des Energies Renouvelables;

Le Conseil a adopté une communication relative à la création de l'Ecole Supérieure du Pétrole et de l'Energie (ESPE) au sein de l'Institut National Polytechnique Houphouët-Boigny (INPHB) de Yamoussoukro en partenariat avec l'Institut Français du Pétrole (IFP School).

L'ESPE est une école à vocation sous-régionale qui permettra de former, en partenariat avec l'IFP School, des techniciens du secteur pétrolier. La formation d'une durée de quatorze (14) mois sera sanctionnée par deux (02) masters : l'un dédié à l'exploration-production des hydrocarbures et l'autre à la transformation et à la distribution des produits pétroliers. La formation débutera à la rentrée prochaine, en septembre 2020.

4- Au titre du Ministère de l'Economie et des Finances, en liaison avec le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat;

Le Conseil a adopté une communication relative au changement de dénomination de la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne (CNCE) en Banque Populaire de Côte d'Ivoire (BPCI).

Suite à la dégradation de la qualité du portefeuille de la banque et de sa situation financière, le Conseil des Ministres a adopté, en 2017, un plan de restructuration et de recapitalisation en vue de permettre à la CNCE de poursuivre sa mission stratégique de bancarisation des populations. Le plan de restructuration et de recapitalisation prévoyait un changement d'identité visuelle et de dénomination, en vue de marquer une rupture avec les difficultés du passé. Compte tenu des résultats concluants relativement au rétablissement de l'équilibre

financier de la banque qui, à ce jour, a absorbé la totalité des 53 milliards de francs CFA de recapitalisation prévus, renforcé sa gouvernance et mis en place une nouvelle stratégie commerciale axée notamment sur les classes populaires, la CNCE a atteint le cap du changement visuel. Aussi, le Conseil a entériné la nouvelle dénomination de la banque, à savoir «La Banque Populaire de Côte d'Ivoire», avec sa nouvelle signature «Partout proche de vous».

5- Au titre du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique;

Le Conseil a adopté une communication relative à la réunion du Groupe des Investissements du Mécanisme de Financement Mondial (GFF) à Abidjan.

Le Groupe des investisseurs du GFF regroupe des bailleurs de fonds qui se sont engagés à aligner leurs ressources sur la santé de la mère, du nouveau-né, de l'enfant, de l'adolescent et sur la nutrition. L'action du GFF porte sur la collecte des fonds nécessaires, au niveau mondial et régional, en vue de soutenir de manière optimale une action collective efficace au niveau national. Cette organisation prévoit, à Abidjan, du 21 au 23 novembre 2019, une importante réunion sur les défis et les perspectives du dossier d'investissement de la Côte d'Ivoire relativement aux objectifs du GFF.

6- Au titre du Ministère de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté;

Le Conseil a adopté une communication relative à l'état d'avancement et aux perspectives de la mise en œuvre du Projet Filets Sociaux Productifs (PFSP).

Conçu sous la forme de transferts monétaires aux ménages défavorisés, le PFSP participe à la lutte contre la pauvreté et à la redistribution des fruits de la croissance. A mi-parcours de sa mise en œuvre, le traitement des allocations trimestrielles des transferts monétaires aux ménages indique que 50 000 ménages bénéficiaires perçoivent effectivement leurs transferts, contre 35 000 initialement prévus au démarrage des opérations en 2017. Le volume de transferts à fin septembre 2019 se chiffre à 13,2 milliards de francs CFA dont 12,8 milliards de francs CFA de transferts directs aux bénéficiaires et 388,5 millions de francs CFA de frais de retrait supportés par le projet. Les retours d'expérience font état de bonnes pratiques productives et d'inclusion sociale développées par les ménages concernés. Aussi, en raison des résultats tangibles obtenus, le PFSP a enregistré un financement additionnel de la Banque Mondiale d'un montant de 89,100 millions d'euros pour poursuivre la phase d'extension du projet, notamment, au milieu urbain.

Ainsi, pour le milieu urbain, tout comme pour le milieu rural, le financement conjoint de l'Etat et de la Banque Africaine de Développement (BAD) permettra, dans le cadre du PsGouv, de consolider l'extension de la couverture et d'atteindre en 2020, une cible de 150 000 ménages.

Tout le territoire national sera ainsi couvert avec l'identification, dès le premier trimestre de l'année 2020, de ménages défavorisés dans les anciennes et les nouvelles régions.

D- DIVERS

Le Chef de l'Etat participera à la Conférence du « G20

Compact With Africa », le mardi 19 novembre 2019, à Berlin en Allemagne.

Fait à Abidjan, le 13 novembre 2019

Sidi Tiémoko TOURE

Ministre de la Communication et des Médias,

Porte-parole du Gouvernement

porteparolat@communication.gouv.ci



Banque de l'habitat de Côte d'Ivoire / Un communiqué du ministère de l'Économie et des Finances indiquant l'annulation de la cession des parts de l'État a été publié hier.

Le gouvernement reprend le contrôle de l'institution

Bhci

Le gouvernement reprend en main le contrôle de la banque P.11

Devant la situation difficile des clients de la Banque de l'habitat de Côte d'Ivoire (Bhci), le gouvernement a décidé hier de prendre les choses en main. dans un communiqué publié par le ministère de l'économie et des Finances, l'état a décidé « d'annuler l'opération de cession de ses parts, et de reprendre en main, le contrôle de la Banque ». Cette décision gouvernementale est consécutive aux conclusions des travaux de la Commission bancaire et des commissaires aux comptes relativement à la gestion de la Bhci. et en réaction aux difficultés dans l'accomplissement de certaines opérations courantes, le gouvernement tient à rassurer les déposants et partenaires de l'établissement que tout sera mis en œuvre pour leur permettre d'effectuer normalement leurs différentes opérations et de protéger leurs intérêts. Le gouvernement avait déjà fait savoir, il y a quelques jours, que cette situation des clients est suivie de près par les autorités et que le ministère de l'économie et des Finances ferait une communication dans ce sens. Sidi touré, ministre de la Communication et des Médias, porte-parole du gouvernement, avait déclaré que « dans tous les cas, le système bancaire est très surveillé » et que s'il y a « des situations qui mettent en danger les intérêts des Ivoiriens », l'état prendrait des mesures nécessaires.

ABOUBAKAR BAMBA

UE-MAGIC TOUR / On pourrait affirmer, sans se tromper, que l'escale dans la capitale du royaume Djuablin, de la caravane fut simplement royale, à l'initiative du Ministre du Tourisme et des Loisirs.

Siandou Fofana offre un cocktail de tradition et de modernité à Agnibilékrou



C'est avec un enthousiasme incommensurable que les populations du Royaume Djuablin ont accueilli la nouvelle, quoique sur le fil, pendant que la caravane de l'UE/Magic Tour était en activité à Bondoukou, que leur capitale, Agnibilékrou, recevrait, le lendemain, 9 novembre, une étape de cette randonnée culturelle, sociale et civique. Juste avant Abengourou, le dimanche 10 novembre, dernière escale de l'intérieur du pays, avant le bouquet final, à Abidjan, le 16 novembre. Cet enthousiasme, s'est démontré par la liesse populaire qu'a engendrée le spectacle, dans la soirée. Précédé, dans la journée du 9 novembre, donc, de l'intérêt accordé par l'intronisation, certes symbolique, mais avec ô combien forte en émotion, des initiateurs de ce jamboree culturel et à forte valeur ajoutée sociétale que constitue l'UE/Magic Tour. Le tout avec, à la manœuvre, le Ministre du Tourisme et des Loisirs, Siandou Fofana, natif du Royaume. Asalfo, auréolé du titre d'ambassadeur de « SublimeCôte d'Ivoire », la Stratégie nationale du développement touristique du pays et qui à ce titre avait fait vibrer les bailleurs de fonds mobilisés pour la mise en œuvre de celle-ci, à Dubaï, les 20 et 21 octobre dernier, ne pouvait que faire allégeance à l'invitation à lui adressée par Siandou Fofana d'inscrire Agnibilékrou à l'agenda de l'UE/Magic Tour... Ses compères Manadja, Tino et Goudé du groupe Magic System, reconnaissant, au terme de cette étape, qu'elle fut la plus

belle, sinon, la plus émouvante et conviviale. Dans le même élan, l'Ambassadeur de la Délégation de l'Union européenne à Abidjan, S.E.M Jobst von Kirchmann, qui a été fait roi avec Asalfo, tandis que les trois autres « Gaous magiciens » étaient installés comme notables, n'a pas caché son émotion face à l'initiative de Siandou Fofana de faire coïncider culture et tourisme, tradition et modernité pour un partage de valeurs. Quoi sont communes aussi bien à l'Europe qu'à l'Afrique et donc universelles, Mais aussi, d'installer la caravane dans une sorte de parcours touristique d'appel culturel. D'ailleurs, le ministre Siandou Fofana, a rappelé que cette escale qui se situe au lendemain de la fête des ignames qui marque le début des festivités de fin d'année en pays agni, marque, tout aussi, l'ouverture du calendrier touristique. D'où l'affluence observée par la prise d'assaut d'Agnibilékrou par ses fils et filles venus de partout avec des amis touristes. En attendant le concert qui s'annonçait d'ores et déjà, haut en couleurs, l'Ambassadeur de l'Union Européenne, Asalfo et ses trois compères de Magic System ont donc été intronisés dans la pure tradition agni à la Cour royale du Djuablin. Le tout ponctué de prestations de danses traditionnelles et des percussions de tambours parleurs. En sons, lumières et émotions, la jeunesse et toutes les populations ont vibré à l'unisson, lors du spectacle, place de la Sous-préfecture, avec le groupe Magic System et une pléiade d'artistes en vogue. Dont Safarel Obiang, TNT, Rico Amaj, Nuella, Daisy, l'humoriste En K 2 K, pour ne citer que ceux-ci. Bien plus, ces populations, dans le droit fil de l'esprit citoyen de la caravane, avec ces artistes et personnalités, ont partagé leurs visions et expériences des valeurs civiques, éthiques et morales pour un climat social et politique apaisé. Avec en prime, les valeurs de l'excellence dans tous les actes de la vie. Exemple vivant achevé de la réussite par le travail et la quête de l'excellence, le ministre Siandou Fofana a édifié les jeunes sur la question et conforté la fierté de ses parents. En attendant le bouquet final à Abidjan, le 16 novembre, le cap a été mis sur Abengourou pour le dimanche 10 novembre. Une autre destination inscrite sur le circuit dit de « La route des Rois » intégrant « Sublime Côte d'Ivoire ».



Désaccord autour de Bédié depuis Paris

Henri Niava appelle à une insurrection des populations contre le Rhdp, Akossi Bendjo répond



Henri Niava.



Akossi Bendjo

Le mardi 12 novembre 2019, l'Union de la diaspora pour la Côte d'Ivoire (UDCI) a donné une conférence de presse à l'hôtel Méridien à Paris-Porte Maillot. Noël Akossi Bendjo, ancien maire de la commune du Plateau à Abidjan et membre du bureau exécutif de l'UDCI était le principal animateur de la rencontre avec la presse. Il était accompagné de Hilaire Nassa du COJEP, de Claude Koudou du FPI et de Roger Tagnon du MSD. Était également présent en qualité d'invité, Henri Niava, président de l'USD et membre de la plateforme CDRP (Coalition pour la démocratie, la réconciliation et la paix). Noël Akossi Bendjo a, dans sa déclaration introductive, indiqué que le thème de la rencontre du jour était : "la passerelle démocratique comme solution avant 2020". « Nous (populations de Côte d'Ivoire : NDLR) sommes encore une fois dans l'un de ces moments graves de notre histoire. La paix civile en Côte d'Ivoire est extrêmement fragile (..). Il y'a des conditions pour que les choses se passent loyalement. La passerelle démocratique nous donnera le temps du dialogue politique afin d'obtenir un consensus sur la réconciliation nationale, sur le vote et sur l'avènement d'un nouveau contrat social entre les Ivoiriens », a-t-il suggéré sans oser parler de transition ni de gouvernement d'union, comme modèle et moyen de passerelle démocratique. Quand il a été demandé à Akossi Bendjo ce qu'il entend par "passerelle démocratique", il a répondu : « Le principe de passerelle démocratique est simple, il s'agit de se donner le temps de se mettre autour d'une table tous ensemble pour se parler, bâtir les fondements de la réconciliation, installer le socle démocratique accepté par tous et qui nous permettra d'aller aux élections dans les conditions normales d'un Etat de droit. Quand je dis tous ensemble, je

parle de toutes les forces de la société civile et de toute la classe politique, le RHDP y compris ». Henri Niava, l'invité de l'UDCI a dit : « Notre réponse ne doit pas se limiter à une série de conférences de presse, de meetings ou de marches ». Membre de la plateforme présidée par Henri Konan Bédié, il a évoqué l'idée de "l'assaut final des populations". Noël Akossi Bendjo s'est désolidarisé des propositions de son invité : « Nous ne sommes pas dans la logique de pousser les populations à une insurrection. Nous demandons simplement au pouvoir et aux partis d'opposition de prendre le temps du dialogue politique afin d'éviter à la Côte d'Ivoire une autre crise liée aux élections ». Sur la question de la réconciliation nationale ivoirienne, l'UDCI par la voix de Noël Akossi Bendjo a répondu qu'elle ne peut se faire qu'avec les retours en Côte d'Ivoire de Laurent Gbagbo et de Charles Blé Goudé acquittés par la Cour pénale internationale. Et qu'elle implique la libération des prisonniers militaires issus de la crise postélectorale de 2011. L'UDCI est une organisation fondée en janvier 2019. Elle regroupe des organisations de la société civile et des personnalités de divers partis politiques de Côte d'Ivoire, notamment du PDCI, du FPI et du COJEP.

JEAN-PAUL ORO



Situation politique / La guerre des héritiers et des clans fait rage au Rhdp

Ça chauffe très fort autour de Ouattara



Le Rhdp et son président, Alassane Ouattara, sont pris dans un tourbillon de candidatures pour 2020. (Ph.DR)

Le Rassemblement des houphouétistes pour la démocratie et la paix (Rhdp) serait-il devenu une hydre pourvue de plusieurs têtes qui menacent son équilibre? Tout porte à le croire, tant la guerre de positionnement des clans fait rage. Alors qu'Alassane Ouattara, son président, avait «coupé» toutes les têtes des chefs des partis et clubs de soutien qui composent l'ossature de la structure politique, le président du Rhdp se surprend, sous son chapeau, à faire face à une volée de coups bas autour de lui, venant de ses plus proches collaborateurs et autres héritiers putatifs. L'ampleur est tel que le chef du Rhdp semble dépassé... Lui qui rêvait de passer tranquillement la main à son successeur, voilà qu'il est pris dans un vent impérieux d'ambitions, y compris celles auxquelles il n'a jamais pensé. Des camps se sont ainsi formés, à l'intérieur desquels des clans s'affrontent. D'abord, le camp d'Albert Mabri Toikeusse, président de l'Union pour la démocratie et pour la paix en Côte d'Ivoire (Udpci). Celui-ci crie urbi et orbi sa candidature à la présidentielle de 2020. A l'intérieur de l'Udpci, un clan s'est formé. Celui du Dr Albert Flindé, Conseiller spécial du Premier ministre Amadou Gon Coulibaly. Albert Flindé, ancien maire de Man, est président de « Tonkpi Rhdp 2020 ». Il combat Mabri sur le terrain pour la victoire du Rhdp à la présidentielle de 2020. La confusion est montée d'un cran, le week-end dernier, à Bettié, où le président de l'Udpci était en déplacement, dans le cadre de sa précampagne électorale. Du 9 au 10 novembre 2019, Mabri Toikeusse a, en effet, séjourné dans l'Indénié-Djuablin où il a animé un meeting et accordé plusieurs audiences privées. Ici, le Rhdp et le candidat de l'Udpci ont étalé leur profonde divergence. Une empoignade entre Jean-Baptiste Amalaman, le maire Rhdp, et Wouadja Essay, le délégué départemental dudit parti, a eu lieu. En cause, «le cafouillage au sein du Rhdp et les dysfonctionnements qui risquent d'entraîner son implosion

du Rhdp». Wouadja Essay, délégué du Rhdp, s'insurge contre le fait que «curieusement, Mabri, à aucun moment, n'a fait allusion au Rhdp dans son intervention lors de ses meetings». «C'est curieux tout ça !» s'est-il emporté. La vie politique au Rhdp, présentée comme étant un havre de cohésion, d'harmonie, d'engagement, de fidélité et de loyauté au chef Alassane Ouattara, est loin d'être un fleuve tranquille. Du fait du télescopage d'ambitions... Si le président Alassane Ouattara ne perd pas son influence sur sa troupe, il semble ne plus avoir la maîtrise sur certains d'entre eux.

Un «serpent» nommé Amon-Tanoh. Comment recadrer, aujourd'hui, Marcel Amon-Tanoh, son ministre des Affaires étrangère et le ramener dans la «digue»? Considéré comme un fidèle parmi les fidèles ayant une forte influence sur le chef de l'État, Marcel Amon-Tanoh donne le sentiment d'embarrasser le président du Rhdp en cherchant à faire de l'ombre à Amadou Gon Coulibaly, le protégé du chef. Ce très discret compagnon d'Alassane Ouattara endosse aujourd'hui un rôle plus visible. L'entente parfaite voire fusionnelle entre lui et Alassane Ouattara a pris un coup, ces derniers temps, lorsqu'il fait état de son intention de briguer la présidence de la République. Selon la «Lettre du Continent», dans sa publication du mercredi 6 novembre 2019, sous le titre «Amon Tanoh en embuscade derrière Gon», on apprend que le chef de l'Etat n'est pas content d'au moins deux de ses ministres : Albert Mabri Toikeusse et Marcel Amon Tanoh. La raison : leur intention de briguer la présidentielle de 2020. «Ouvertement dubitatifs sur la candidature-probable du Premier ministre Amadou Gon Coulibaly à la présidentielle de 2020, certains barons du Rassemblement des houphouétistes pour la démocratie et la paix (Rhdp) n'hésitent plus à imaginer de se lancer dans l'élection », informe la «Lettre du Continent». Qui ajoute : «Des initiatives qui irritent au plus haut point le président Alassane Ouattara, qui distille les commentaires acerbes sur les ministres soupçonnés de déloyauté. Cible de l'agacement présidentiel : le ministre des Affaires étrangères, Marcel Amon Tanoh, pourtant très proche du couple Ouattara». Selon toujours notre source, « à la suite de confidences d'ambassadeurs, le chef de l'État ivoirien le soupçonne, à tort ou à raison, de préparer sa propre candidature ». Et la «Lettre du continent» de faire une révélation de taille qui en dit long sur les relations orageuses actuelles entre le chef de l'État et son ministre. «Marcel Amon Tanoh devait accompagner le président ivoirien au sommet Russie-Afrique de Sotchi, les 23 et 24 octobre mais il a fait un malaise à Moscou et a été rapatrié sur Paris. Il était également absent du conseil des ministres qui s'est tenu au Palais présidentiel, le 30 octobre, suscitant l'ironie du chef de l'État. Depuis quelques semaines, l'imminence d'une rupture est plus qu'évidente entre

Marcel Amon-Tanoh et Gon Coulibaly. Sur les réseaux sociaux, derrière des avatars mystérieux et leurs messages, s'abritent des soutiens à Marcel Amon-Tanoh. Les journées d'hommage à son père, Lambert Amon-Tanoh, ancien ministre de l'Éducation nationale, du 15 février 1963 au 5 janvier 1970, sous feu Félix Houphouët-Boigny, les 15 et 17 novembre 2019, au Sofitel hôtel ivoire d'Abidjan et à Eboué, son village natal, sous les auspices de la ministre l'Éducation nationale, de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, Kandia Kamissoko Camara, sont loin d'être un fait du hasard.

Hamed Bakayoko, le «lièvre»... Ces journées, à laquelle sont attendues de hautes figures transfuges du Pdc, dont Daniel Kablan Duncan, vice-président de la République, Eugène Aka Aouélé, ministre de la Santé et de l'hygiène publique, peuvent cacher, selon des observateurs, un positionnement du ministre des Affaires étrangères dans la course à la succession du chef de l'État. Des Ivoiriens s'interrogent sur l'enjeu des posters géants, placardés à travers les grandes artères de la capitale économique de ce fils du royaume du Sanwi et dont un ressortissant n'a jamais gouverné la Côte d'Ivoire... «Je continue d'apprendre avec passion», déclare Marcel Amon-Tanoh à la Une du magazine «Esprit». Un mensuel plutôt dédié aux hommes du monde des affaires. Si ce «politique», bon teint, qui est toujours resté dans l'obscurité d'Alassane Ouattara, s'ouvre à cet organe, c'est qu'il envoie un message fort, à la nation et à son mentor. Après le Nord, le Centre, l'Ouest, l'Est se croit, aujourd'hui, légitimement fondé à occuper le fauteuil suprême. Un autre front se serait également ouvert du côté du ministre d'État, ministre de la défense, Hamed Bakayoko, à qui l'on prête des intentions présidentielle. Vrai ou faux? Du fait de sa trop grande proximité avec le couple présidentiel, Hamed Bakayoko, selon des sources diplomatiques occidentales, serait «le lièvre» de la Première dame, Dominique Ouattara. Pris au dépourvu, Alassane Ouattara tente de faire contre mauvaise fortune, bon cœur, espérant tirer, à terme, un meilleur profit politique. La position du chef de l'État, Alassane Ouattara ; est d'autant plus délicate qu'il semble avoir moins de courage que de force pour mettre de l'ordre dans ses rangs. Il joue à l'équilibriste pour ne pas donner l'impression à sa troupe de déshabiller Pierre pour habiller Paul. Au point qu'il est confronté à une situation, pour le moins, complexe voire perplexe au sein de son parti, à environ 11 mois de la présidentielle. Les transfuges du Pdc, eux, observent avec une claire conscience ce qu'ils feront... Le fait, pour Alassane Ouattara, dont la candidature est de moins en moins certaine en 2020, de donner l'impression d'avoir mis en orbite ou placé en pôle position Amadou Gon Coulibaly pour lui succéder dans la fonction suprême, n'est pas du goût de nombreux cadres du Rhdp. Lui qui rêvait de passer tranquillement la main à son successeur, voilà qu'il est pris dans un tourbillon d'ambitions, y compris celles aux- quelles, il n'a jamais pensé.

ARMAND B. DEPEYLA